

Couffé INFO



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 353_ Septembre 2022



A vous la parole !

**Plan guide
La Tricotière
Plan d'eau
Mobilité**

**17 septembre :
Tous mobilisés
pour rendre
ma commune propre**


**La
Semaine
Bleue**
À tout âge, ensemble !

**Du 5 au 9 octobre
Retrouvez toutes
les animations à
l'intérieur**

Maire, adjoints, conseillers délégués reçoivent à la demande, sur rendez-vous :

- **Daniel PAGEAU**, maire de Couffé :
daniel.pageau@couffe.fr
- **Suzanne LELAURE**, Adjointe Enfance-Jeunesse-Finances
suzanne.lelaure@couffe.fr
- **Frédéric DELANOUE**, Adjoint Vie Associative-Communication, Jeunes :
frederic.delanoue@couffe.fr
- **Leïla THOMINIAUX**, Adjointe Urbanisme-Bâtiments-DP&DD :
leila.thominiaux@couffe.fr
- **Yves TERRIEN**, Adjoint Environnement :
yves.terrien@couffe.fr
- **Roseline VALEAU**, Adjointe Affaires Sociales-Solidarités :
roseline.valeau@couffe.fr
- **Joseph BRÛLÉ**, Adjoint Sécurité-Mobilité-Voirie-Vie économique :
joseph.brule@couffe.fr
- **Laurent GOURET**, Conseiller délégué Transition Écologique et Éco-responsabilité :
laurent.gouret@couffe.fr
- **Cécile COTTINEAU**, Conseillère déléguée Communication et Patrimoine :
cecile.cottineau@couffe.fr

Mairie

25 rue Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ
02 40 96 50 05
mairie@couffe.fr
www.couffe.fr
IntraMuros Couffé



Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00
Mardi : 9h00-12h30
Mercredi : 9h00-12h30
Jeudi : 9h00-12h30
Vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Samedi : 9h00-12h00 (permanence)

Fermeture au public le samedi en juillet et août

Prochaine parution Couffé Info

Parution n°354 - Octobre 2022

Date limite de dépôt des articles pour octobre :

19 septembre 2022 (*mairie@couffe.fr*)

La commission Communication ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date limite.

Chères Coufféennes, chers Coufféens,

L'heure de la rentrée a sonné et chacun reprend ses activités après un été marqué par les fortes chaleurs, la pénurie d'eau et par de nombreux incendies.

Notre commune n'y a pas échappé. Trois incendies ont été circonscrits grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers. Mais aussi grâce aux agriculteurs venus prêter main forte et que je tiens à remercier pour leur solidarité.

Au niveau de la sécheresse, nous sommes toujours en restriction d'eau. Aussi, je vous invite à respecter les réglementations fixées par la Préfecture.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions avec la visite surprise de Luc Geismar, député de notre circonscription, et surtout un retour à la normale sur le plan sanitaire.

Il en est de même pour la rentrée associative et culturelle avec de nombreux événements programmés dès ce mois-ci pour une nouvelle saison divertissante et riche en émotions.

Le mois de septembre c'est également la mise en route de quatre projets importants, le plan guide cœur de bourg, le lotissement de la Tricotière, l'aménagement du plan d'eau et le schéma mobilité auxquels vous êtes invités à participer à la co-construction en tant que citoyens, dont vous retrouverez les explications dans la plaquette ci-jointe.

Un autre événement important est programmé sur septembre dans le cadre de l'action « ma commune propre » et auquel vous êtes également invités à participer.

La fin de la période estivale aura aussi été marquée par le succès des Olympiades de « Couffé en fête ». Organisées par la commission Loisirs en relation avec plusieurs associations et des citoyens qui ont contribué pleinement à la réussite de cette manifestation. Merci à eux.

Pour cette première édition, les olympiades ont été une réussite tant par la bonne ambiance qui a régné entre les associations, que par la joie des participants. Cette journée s'est clôturée par un feu d'artifice apprécié de tous. Rendez-vous à la seconde édition.

Bonne reprise à toutes et à tous.

Cordialement,

Daniel PAGEAU,
Maire de Couffé

Présentation du CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) plan mobilité

Dans le cadre de l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) Cœur de bourg, la commune travaille actuellement sur son plan guide. Plusieurs sites et enjeux thématiques ont été identifiés comme par exemple la mobilité. **L'objectif de la municipalité est d'avoir une vision d'ensemble sur les mobilités douces** à l'échelle de toute la commune en tenant compte des logiques actuelles d'habitat et de déplacements (Trois habitants sur quatre habitent dans les hameaux).

La municipalité a donc décidé de réaliser une étude mobilité. En vue de lancer une consultation en octobre, le cahier des charges est en cours d'élaboration, avec pour enjeux :

- Favoriser le recours aux déplacements actifs pour des courtes distances, pour tous les habitants du centre-bourg et des hameaux.
- Limiter les flux de véhicules individuels au sein de l'agglomération.
- Favoriser des modes de déplacement plus économes, moins polluants, avec la volonté de préserver la qualité du cadre de vie de Couffé.

Ce plan mobilité aura pour objectif d'accompagner la commune à définir et hiérarchiser ses aménagements pour les mobilités actives (voirie, signalétique, mobilier urbain...) :

À l'échelle du bourg :

- Accentuer le maillage existant, assurer la continuité des cheminements doux à travers le centre-bourg.
- Connecter les différents équipements, services, commerces, espaces publics.
- Renforcer les cheminements et circuits de promenade et randonnées existants en prenant appui sur les vallées.

À une échelle élargie :

- Renforcer les connexions des modes doux avec les hameaux et les bassins de vie actuels ou à venir (Mazeries, Moulin de la Tessaudière, Vieux-Couffé, Vigneau).
- À l'échelle de la commune, notamment les hameaux les plus importants (Gruère, Mazeries, Pichaudière, Bitière) qui regroupent près de 300 foyers.

Il est proposé que la concertation avec les habitants soit réalisée par les élus et par secteur (les modalités seront à définir avec le bureau d'études retenu).

Une subvention pour cette étude est sollicitée auprès de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) à hauteur de 50 % et auprès de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) à hauteur de 20 %.

Séance du 07 juillet 2022

PRÉSENTS :

BLANDIN Fabrice, BRÛLÉ Joseph, COTTINEAU Cécile, DELANOUE Frédéric, FAYOLLE Julie, FEILLARD Sylvie, GUYONNET Emilie, JOUNEAU Daniel, LELAURE Suzanne, MBIEMBI BOMODO Eugénie, PAGEAU Daniel, RICHARD Thierry, TERRIEN Yves, THOMINIAUX Leïla, VALEAU Roseline, VIGNOLET Céline.

ABSENTS-EXCUSÉS :

AURILLON Noémie, CHEVALIER Charles, GOURET Laurent (donne pouvoir à Julie FAYOLLE), LE MOAL Sylvie, SOULARD Eric .

ABSENTS :

BARTHELEMY Fabrice, RAMBAUD JérémY .

Conseils Municipaux à venir

- Mercredi 12 octobre
- Jeudi 17 novembre

Suivre les actualités de la commune à tout moment



État-civil à Couffé

Bienvenue aux bébés

- | | |
|--|----------------------------------|
| • Léa DERBRÉE
2 juillet 2022 | • Loën BOUTEILLÉ
16 août 2022 |
| • Antoine FEUILÂTRE
11 juillet 2022 | • Anaé POUPART
24 août 2022 |
| • Naël GICQUIAUX
31 juillet 2022 | |

Il nous ont quittés

- Anthony DA COSTA, 46 ans
02 juillet 2022

Ils se sont dit oui

- Yohan LERAY & Coralie HARDY
16 juillet 2022
- Jean-François BESNARD & Peggy BRARD
16 juillet 2022
- Fabien PERRAY & Susie MAUSSION
30 juillet 2022
- Kevin DELATTRE & Belinda BRETIN
20 août 2022

La mairie de COUFFÉ sur Facebook !

Ça y est ! Votre mairie est sur les réseaux !



Parce que la municipalité a à cœur de communiquer activement avec tous ses administrés, pour que chacun puisse accéder à l'information en temps réel, **la mairie de Couffé a désormais sa page officielle Facebook.**

Vous y retrouverez régulièrement des informations pratiques, l'actualité de votre commune, la programmation de l'Althéa, les manifestations à venir.

Alors, plus un instant à perdre, cliquez sur J'AIME et abonnez-vous au fil d'actualité de la MAIRIE DE COUFFÉ.

Autorisation de signature du marché : travaux aménagement du parking du cimetière

Par Avis d'Appel Public à la Concurrence, la commune a lancé, le 2 juin dernier, une consultation pour les travaux d'aménagement du parking du cimetière (Travaux préparatoires, terrassement, voirie, assainissement...). Trois entreprises ont proposé une offre.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des critères de jugement (50% sur le prix et 50% sur la valeur technique) et après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise : **SAS LANDAIS de MÉSANGER** pour un montant TTC de 50 313.72 €.

Demande de subvention de la nouvelle association "Déposé C'Trouvé"

La municipalité souhaite encourager la création d'association et accorde une subvention exceptionnelle de 250 € à l'association Déposé C'Trouvé qui a pour but d'organiser deux bourses aux vêtements par an pour enfants, adultes et objets de puériculture.

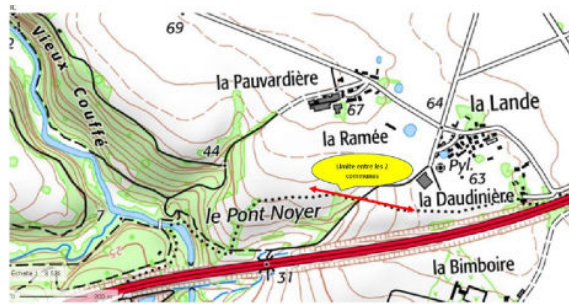
L'association précise que le bénéfice réalisé lors de l'organisation des bourses aux vêtements servira à mener des actions sociales en lien éventuel avec d'autres associations.

Modification de la délibération relative à la demande d'inscription de l'itinéraire "La Loge aux Moines" au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Dans la perspective de faire avancer le projet de circuit Trail par une liaison avec Oudon par la Bimboire, il a été vu avec le service Développement sport du Département 44 la possibilité d'inclure :

- Le chemin rural de la Pauvardière qui descend vers le pont Noyer.
- Celui de la Lande vers A11-Oudon via le tunnel de l'autoroute,
- Le tronçon de route communale entre le village de la Lande et celui de la Pauvardière.

Il est prévu également de tenir compte du changement de nom du circuit qui n'est plus "la Loge au Moine" mais "le circuit du Pont Noyer".



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité demande au département l'inscription de l'itinéraire "Le Pont Noyer" au lieu de la "La Loge aux Moines" au PDIPR.

Demande de subvention de l'association CLAF "Le plus grand des petits festivals"

L'association CLAF a sollicité une subvention exceptionnelle sans montant exprimé pour l'organisation du "Plus grand des petits festivals".

En 2020, une subvention de 2 500 € était accordée au CLAF par la commune mais non versée suite à l'annulation du festival liée à la crise sanitaire (COVID).

En 2021, la commune a octroyé une subvention de 3 000 €. Le festival ayant à nouveau été annulé en raison du COVID, cette subvention avait permis de dédommager les groupes contractualisés.

Compte tenu du fait que le festival ne se déroulera que sur un jour, et qu'il lancera la saison culturelle 2022-2023, le conseil municipal a décidé de verser une subvention exceptionnelle 2022 de 2 000 € à l'association CLAF.

L'ensemble des élus a salué l'intérêt de cette manifestation pour la commune, ses citoyens et la région.

Avis d'enquête publique

Pour la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme



Objet et dates de l'enquête

Il sera procédé à une enquête publique portant sur le **projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Couffé** en ce qui concerne les points suivants :

- Créer une nouvelle orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sur le secteur de la rue de la Sucrierie et assouplir certaines dispositions de l'OAP de la Roseraie,
- Admettre de nouvelles possibilités de changement de destination,
- Adapter certaines dispositions du règlement écrit,
- Compléter le réseau de sentiers de promenade et de randonnée à préserver
- Prendre en compte les conclusions de l'étude paysagère menée sur la partie nord-ouest du territoire coufféen.

Cette enquête publique se déroulera en mairie de Couffé du lundi 26 septembre 2022 à partir de 09 h 00 au vendredi 28 octobre 2022, 17 h 00.

Modalités de mise à disposition des dossiers au public

Les pièces du dossier, seront à disposition du public :

- En mairie aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 - mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 - vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 - samedi de 9h00 à 12h00), au format papier ainsi que sur un poste informatique tenu à la disposition du public ;

- Sur le site internet de la commune durant toute la durée de l'enquête:

<https://www.couffe.fr/votre-mairie/urbanisme-logements-cimetiere/enquete-publique-modification-plu> .

- Sur un espace numérique avec un registre numérique à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/modification-plu-couffe>

Un registre d'enquête publique, registre à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera tenu à la disposition du public, à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Permanences du commissaire enquêteur et recueil des observations du public

Le commissaire enquêteur sera présent en Mairie de Couffé, dans une salle dédiée, pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations et propositions écrites et orales du public, lors des permanences suivantes :

lundi 26 septembre 2022	de 09h00 à 12h00
vendredi 07 octobre 2022	de 14h00 à 17h00
samedi 15 octobre 2022	de 9h00 à 12h00
mercredi 19 octobre 2022	de 9h00 à 12h00
vendredi 28 octobre 2022	de 14h00 à 17h00

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions écrites au commissaire enquêteur :

- **par courrier** (dépôt ou voie postale) à l'attention de M. Jean-Pierre HEMERY - commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de Couffé – 25 rue du Général Charette de la Contrie – 44521 Couffé
- **par courriel**, à l'adresse de messagerie suivante : modification-plu-couffe@mail.registre-numerique.fr

Compte-rendu Commission Restaurant scolaire et Pause méridienne

Ressources humaines

Actuellement, 8 agents assurent les trajets écoles-restaurant scolaire et 14 effectuent le service au restaurant scolaire.

L'ensemble du personnel participe régulièrement à différentes formations dans le cadre de leur fonction.

Loi EGALIM

Cette loi vise à favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous en proposant au moins 50 % de produits durables dont au moins 20 % de produits bio et incluant aussi un menu végétarien une fois par semaine. Elle favorise la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Cette loi est entrée en application depuis le 1er janvier 2022, mais l'équipe du restaurant scolaire de Couffé l'applique depuis 2020.

Dans ce cadre, pour l'année 2021, la majorité des produits sont issus de circuits courts (16,12 % achetés en Loire-Atlantique, 21,22 % dans le grand Ouest, 16,80 % en France) et 31,90 % des achats sont bios.

Informations budgétaires

37 186 repas ont été servis au restaurant scolaire en 2021 (chiffre non représentatif en raison du COVID), dont 34 886 repas pour les enfants des écoles, 1 683 pour l'accueil de loisirs et 617 pour le personnel municipal et enseignants.

Sur 2021, le coût de revient d'un repas est de 6,74 € dont 2,17 € pris en charge par la commune. Il est à noter qu'il n'y a pas eu d'augmentation du prix des repas depuis 2019.

Informations diverses

Le restaurant scolaire a assuré un service pendant la crise sanitaire et le personnel a été présent, mais il a dû s'adapter régulièrement et être très réactif à l'ensemble des consignes liées au COVID.

À chaque rentrée scolaire, les petits des sections maternelles des deux écoles sont accueillis au restaurant scolaire, afin de les rassurer et d'éviter les pleurs du premier jour.



Aide aux devoirs - Appel à bénévoles

L'aide aux devoirs est proposée aux enfants des deux écoles de Couffé du CP au CM2, les lundi et jeudi de 17h00 à 18h00. Elle est assurée par une équipe de bénévoles en collaboration avec l'association CAR.

Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles en contactant la mairie au 02 40 96 50 05. N'hésitez pas !
Merci.

Opération commune propre : rendez-vous le 17 septembre

Après la réussite de la première opération en mars dernier, la municipalité invite tous les coufféens à venir nettoyer ensemble la commune pour la rendre plus agréable à vivre.

Différents points de rendez-vous sont proposés pour être au plus proche de chez vous :



Place des Mazeries, La Pichaudière, La Gerbaudière, Le Pas et le bourg, jardin de l'Althéa.

Merci de venir muni de gants et d'un gilet jaune dès 10h00, sur place.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la matinée au jardin de l'Althéa.

Après-midi convivial pour les plus de 60 ans isolés



Vous avez plus de 60 ans et vivez seul(e) chez vous. Si vous souhaitez, à l'approche de l'hiver, rompre la monotonie, la **Commission Solidarité et le CCAS de Couffé** vous proposent un après-midi convivial avec une animation et un goûter le **mercredi 16 novembre 2022 à 14h30 à la salle polyvalente**.

Vous recevrez prochainement une invitation pour vous y inscrire. Le coupon-réponse sera à retourner, dès réception, auprès de la mairie de Couffé. En cas d'oubli de notre part ou si vous venez de vous installer sur la commune, merci de vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie. Sachez qu'il est possible de venir vous chercher à domicile.

Participez à la création du jardin partagé de la Tricotière

Réunion publique d'informations et d'échanges le 1^{er} octobre de 10h00 à 12h00 à la salle des Chênes.

Une présentation du projet, des échanges et une visite sur le site de la Tricotière permettront de faire connaître le fonctionnement d'un jardin partagé et les objectifs souhaités par la municipalité.

L'occasion aussi de mettre en place un groupe projet, qui servira de point d'appui pour créer, ensuite, une association.

La mission du groupe projet sera :

- D'inviter des passionnés, novices ou experts de pratiques diverses de jardinage à rejoindre le groupe.
- D'élaborer une convention association/municipalité afin de préciser les règles de pratiques environnementales et de partenariat (écoles, municipalité).
- De participer aux travaux de plantations et d'aménagements.

Écologie et Véhicule Hors d'Usage (VHU) : pourquoi enlever votre épave ?

Débarrassez-vous gratuitement de votre véhicule usagé !

Les importants dépôts de matériaux, voitures-épaves ou autres déchets dans la nature, se soldent par un ressenti important de voir nos paysages se dégrader que ce soit dans l'espace public ou privé. Cette situation provoque une pollution visuelle et environnementale.

Aussi, la municipalité souhaite faciliter l'enlèvement de ces déchets avec l'appui d'un épaviste.



Savez-vous qu'une voiture-épave présente des dangers pour l'environnement ?

La plupart des propriétaires d'épaves ne prennent pas tout de suite conscience de ces menaces sur l'environnement et la planète. L'enlèvement reste un geste obligatoire. En effet, un véhicule hors d'usage gardé au fond de son garage ou dans son jardin contient des **éléments chimiques** (liquide de refroidissement et de freinage, huile de vidange, carburant, batterie, certains composants de l'habitacle) qui sont nocifs pour le cadre de vie.

Une voiture non dépolluée aura un lourd impact sur l'écologie.

Vous avez un véhicule (caravane, voiture, fourgon, car, tracteur tondeuse, ...) dont vous souhaitez vous débarrasser ?

Inscrivez-vous en mairie du 7 septembre au 7 octobre 2022.

Vous devrez fournir : une pièce d'identité, un certificat de cession si la carte grise n'a pas été changée, un certificat de non-gage ainsi que la carte grise. Vous n'êtes plus en possession de cette dernière ? Vous pouvez demander un duplicata ou une fiche d'identification du véhicule sur le site ants.gouv.fr.

La mairie reviendra vers vous pour constituer le dossier et vous informer de la programmation de l'enlèvement de votre véhicule par le centre agréé de Liré.

Sélection de la maîtrise d'œuvre pour le projet de lotissement de la Tricotière

Suite à la procédure de mise en concurrence pour sélectionner la maîtrise d'œuvre du projet de lotissement de la Tricotière, le marché est attribué au groupement F.AU/GUILLAUME SEVIN PAYSAGES/ECR ENVIRONNEMENT pour un montant de 42 800.00 € HT.

Pour une bonne coordination des projets de la commune, l'agence VOIX MIXTES, désignée pour piloter le plan-guide du centre-bourg, sera associée à la réunion de lancement pour caler les calendriers respectifs, et notamment l'organisation des ateliers participatifs.

Troc' ton âge

Les membres de la Commission Solidarité tiennent à vous remercier pour l'accueil que vous leur avez réservé lors de la distribution des cartes " Troc' ton âge ".

Vous pouvez répondre jusqu'à fin septembre.



Quelques cartes des enfants

Nous avons déjà des retours en mairie. N'hésitez pas à déposer votre courrier dans la boîte aux lettres de la Mairie (ceci bien sûr sans aucune obligation mais vous rendrez des enfants heureux) en n'oubliant pas de mentionner le nom de l'élève, sa classe et son école afin qu'il lui soit remis. Si par mégarde, quelques aînés de plus de 71 ans ont été oubliés, merci de le faire savoir en Mairie.

D'autre part, nous vous invitons à prendre connaissance des activités proposées dans le cadre de la Semaine bleue début octobre et nous serons heureux de vous rencontrer et passer quelques bons moments en votre compagnie.

Accueil des nouveaux habitants



La municipalité souhaite organiser une soirée pour accueillir les nouveaux habitants arrivés sur Couffé depuis 2019 afin de leur présenter la commune, ses services et les associations.

Afin de n'oublier personne, merci de contacter la mairie au 02 40 96 50 05 ou mairie@couffe.fr.

Une invitation vous sera adressée dès que la date sera arrêtée.

Destruction des tombes enfants au cimetière

Actuellement, les tombes abandonnées sont en phase de destruction dans le cadre de la procédure de reprise commencée en juillet 2017 et achevée le 06 juin 2021.



Dans les années 1990, les municipalités de l'époque avaient décidé de ne pas renouveler les concessions du carré enfants et de reprendre les emplacements.

Les abandons de ces tombes ont été signés par les familles concernées entre 1990 et 2010. Ces emplacements sont donc devenus propriété de la municipalité et étaient voués à la destruction.

La reprise des tombes abandonnées est actuellement en cours et les tombes du carré enfants ont été détruites récemment. Bien que la procédure, actée depuis de très nombreuses années, a été respectée, la municipalité reconnaît un manque de communication au niveau de la réalisation des travaux. Les élus ont confirmé l'envoi d'un courrier explicatif aux familles pour lesquelles nous avons encore des contacts.

La Mairie de Couffé bien représentée au Team & Run

Le 1^{er} juillet dernier, s'est déroulée la 6^{ème} édition du Team & Run, la course inter-entreprise du Pays d'Ancenis. Et pour cette nouvelle édition, ce sont deux équipes qui ont dignement représenté la Mairie de Couffé : une équipe d'agents qui a terminé 225^{ème} (sur 417 équipes engagées) et une équipe d'élus composée de Emilie GUYONNET, Daniel JOUNEAU et Laurent GOURET, qui cette année encore arboraient le t-shirt « Couffé recherche médecins ». Ces derniers se sont classés 330^{ème} au classement général.



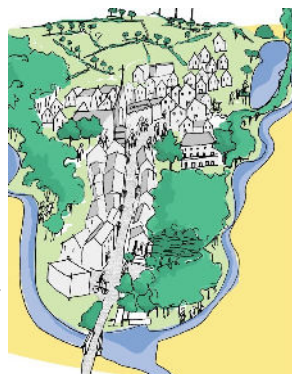
Collègues, élus et agents sont venus les encourager durant cette course qui se veut d'abord conviviale.

Tous ont pu découvrir le nouveau gâteau emblématique du Pays d'Ancenis, « l'Authentique », dont la recette a été concoctée par un groupe de boulangers du pays d'Ancenis dont fait partie le coufféen, Fabrice Barthélémy, et chez qui vous pourrez acheter ce délicieux gâteau.

Démarches participatives 2022/2023

Plusieurs projets vont voir le jour à Couffé dans les années à venir :

- Le Plan guide : Etude pour l'élaboration d'une stratégie globale d'évolution du bourg.
- Le lotissement de la Tricotière : Projet d'aménagement du nouveau quartier d'habitation.
- Le réaménagement du plan d'eau : Projet de renaturation et aménagement du site du plan d'eau.
- Le Schéma Mobilité : Etude pour fluidifier et sécuriser les déplacements au sein de la commune, notamment les déplacements actifs.



Dans le cadre de la démarche participative, la municipalité vous invite à venir participer aux différents ateliers citoyens, afin d'alimenter la réflexion autour de ces projets et de construire ensemble Couffé de demain.

Pour participer aux ateliers citoyens pour les études en cours : Plan guide et La Tricotière, veuillez remplir le coupon d'inscription et le retourner en mairie ou vous inscrire sur le site de la commune : www.couffe.fr

Pour le réaménagement du plan d'eau et le Schéma Mobilité, de plus amples informations vous seront communiquées prochainement.

**Participez aux grands projets
pour réinventer Couffé !**



Planning Démarches participatives

2022/2023



Calendrier des événements : septembre à octobre 2022

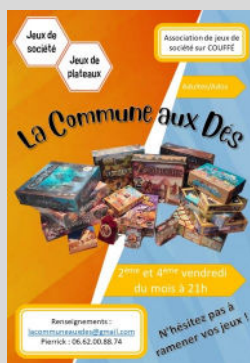
Les activités se poursuivent à Couffé.

- **Samedi 10 septembre**
Concours de pêche - Les amis du Hâvre
Plan d'eau de l'Ilette
- **Samedi 10 septembre**
Le Plus Grand des Petits Festivals
CLAF - Bourg de Couffé
- **Dimanche 11 septembre**
Fête de rentrée-Paroisse
Les Touches
- **Samedi 17 septembre**
Opération "Couffé ma commune propre"
- **Dimanche 18 septembre**
Journée du patrimoine -Église
Au temps le dire
- **Samedi 24 septembre**
Soirée Concert-Saison culturelle
Plan d'eau de l'Ilette
- **Samedi 1 octobre**
Réunion publique jardin partagé - Mairie
Salle des Chênes
- **Du 5 au 9 octobre**
Semaine bleue - Mairie
- **Samedi 8 octobre**
Soirée Terre et Mer - Comité des fêtes
Salle des sports
- **Dimanche 9 octobre**
Vide-greniers - APE école Saint-Joseph
Salle polyvalente
- **Du Samedi 15 au dimanche 23 octobre**
Il était une fois... Le retour
ALC-Althéa
- **Samedi 15 octobre**
Bourse aux vêtements et puériculture
Déposé C'Trouvé -salle polyvalente

Rejoignez la Commune aux Dés

A tous les amateurs de jeux de société, l'association la Commune aux dés vous propose de vous retrouver les 2ème et 4ème vendredis de chaque mois.

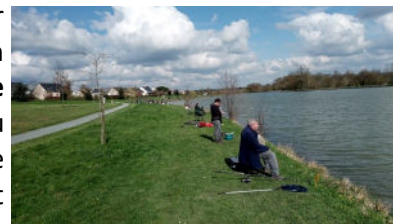
Pour participer, contactez Pierrick au 06.62.00.88.74 ou lacommuneauxdes@gmail.com



Concours de pêche marathon

Les Amis du Hâvre organisent leur concours de pêche marathon (6 heures de pêche au coup) le **samedi 10 septembre 2022** au plan d'eau de l'Ilette. Il se déroule le matin de 9h00 à 12h00, et l'après-midi de 13h30 à 16h30.

Inscriptions à partir de 7h15 - Concours ouvert à tous.



Bulle à soi : reprise des cours le 23 septembre

L'association *Bulle à Soi*, qui a pour but de dynamiser le bassin ancien pour les soins de support en oncologie, s'est associée depuis octobre 2021 à *Siel Bleu* pour proposer des cours d'activité physique adaptée, quel que soit son âge, sa forme physique, sa maladie ou son handicap.

Siel Bleu est un groupe associatif qui intervient dans l'ensemble du territoire français avec pour objectif la prévention santé et l'amélioration de la qualité de vie.

Les cours commencent le **vendredi 23 Septembre de 10H45 à 11H45** à la salle polyvalente (inscriptions et renseignements sur place). **Un cours supplémentaire** est ouvert le **jeudi** de 14H30 à 15h30.

A raison d'un cours par semaine le coût est de 32 € par trimestre pour les plus de 60 ans et de 54 € pour les moins de 60 ans avec une cotisation annuelle de 18 €. Vous pouvez assister au 1^{er} cours sans engagement.

Si vous êtes intéressés merci de contacter Catherine FOURRIER par tél : 06 14 02 65 41 ou par mail : cg.fourrier@gmail.com.

Bourse aux vêtements et puériculture

L'association Déposé C'Trouvé propose sa première bourse aux vêtements adultes et enfants **samedi 15 octobre 2022 à la salle polyvalente**. Dépôt vendredi 14 octobre de 15h00 à 19h00. Informations par mail : deposectrouvecouffe@gmail.com



Vide-grenier de l'APE école St Joseph

L'APE de l'école Saint-Joseph organise un vide-greniers le **dimanche 9 octobre 2022, de 9h00 à 17h30**, à la **salle polyvalente** de Couffé.

Les exposants sont installés en intérieur et extérieur de la salle. L'entrée est libre au public, avec bar et restauration sur place.

Réservation exposants et renseignements : 06 85 70 81 50
vide.grenier.apesaintjoseph44@gmail.com



Le LODJ à l'Eco R'aide

12^e édition de l'Eco R'aide avec le LODJ, événement organisé par la Compa en partenariat avec les structures jeunesse du territoire.



Cette année, les jeunes ont découvert le territoire des Vallons de l'Erdre pour différentes épreuves du 6 au 8 juillet.

Au programme : endurance kayak, paddle, tir à l'arc, VTT et des épreuves éco-citoyennes.

Lors de ce séjour, les jeunes se sont surpassés dans une ambiance sportive mais également de partage, de solidarité et d'entraide. Deux équipes coufféennes ont participé avec le LODJ : les vacanciers et la team 2009. L'année prochaine, l'événement aura lieu sur le territoire de Ligné. Il y aura donc certainement des épreuves sur Couffé...

L'avenir nous le dira ! Des jeunes bénévoles sont déjà intéressés pour s'investir dans la préparation...

Alors, rendez-vous en juillet 2023 !

Association Arts martiaux Couffé

L'AMC reprend ses activités pour la saison 2022-2023.

L'association compte une trentaine d'adhérents et est active depuis 2017.



L'AMC propose quatre activités distinctes et complémentaires :

- **Sport de combat au poing**, la Boxe anglaise, à la salle de sport tous les vendredis soirs de 19h30 à 21h00, par Francis TORRES (bénévole).
- **Main-nue, pieds, poings, anti-sol, bâtons et armes blanches d'exercice**, sur la base du Wing Tsun et d'autres styles complémentaires, à la salle de sport les vendredis soirs de 19h30 à 21h00, par Laurent GOURET (bénévole).
- **Art martial santé**, le Tadjiquan à la salle de motricité (derrière la mairie), tous les jeudis soir de 20h00 à 21h30, par Jean-Pierre N'GUYENN (bénévole).
- **Art santé**, le Yoga à la salle de motricité (derrière la mairie), tous les lundis soir de 20h00 à 21h30 (par Florence POUYAT SALIOU, professionnelle).

Ces activités sont accessibles aux mineurs d'au moins 14 ans.

Contact: artsmartiauxcouffe@gmail.com ou 06 33 07 64 48.

Cotisations : 100 € pour arts martiaux et sport de combat, 75 € pour le Yoga, complétée par 275 € pour un total de 30 cours.

Il était une fois ... LE RETOUR

Comme son nom l'indique, les Variétés de Couffé sont de retour, et cette fois-ci on espère pour de bon !

Retrouvez-nous le vendredi **21 octobre 2022** à 20h30, les samedis **15 et 22**

octobre à 20h30 et les dimanches **16 et 23 octobre** à 15h00.

Réservations au 02 40 96 57 86 à partir du **3 octobre 2022**, du lundi au vendredi, de 18h30 à 20h et le samedi de 11h à 12h30.

Ou dès à présent par mail à alc.resa.couffe@gmail.com.

Au plaisir de vous retrouver !

Si vous êtes intéressés par nos ateliers de danse, théâtre et de munz floor, n'hésitez pas à nous contacter par mail à alc.ateliers@gmail.com.



C'est la reprise au FCOC !

Le club ainsi que ses bénévoles sont prêts pour assurer une nouvelle année footballistique.

Si vous souhaitez découvrir le foot, les entraînements sont encore ouverts pour toutes catégories !

Pour plus d'informations, contactez Thomas Guéron au 06 74 72 67 47.

Pour cette rentrée, **le FCOC a besoin de renforcer le staff** afin d'assurer le coaching pour plusieurs catégories. Alors si vous êtes intéressés et souhaitez rentrer dans un club associatif, venez nous rencontrer ! À noter dans votre agenda, le tournoi annuel de la Toussaint se déroulera **le 29 et 30 octobre à Couffé**, on vous attend nombreux !

Pour suivre nos aventures, suivez-nous sur nos réseaux sociaux !

Facebook @FcOudonCouffe

Instagram _fcoc

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le secrétariat du club : secretariat@fcoc.club

Prix Lire en Pays d'Ancenis : 10 ans déjà !

Pour démarrer la saison littéraire en beauté, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), via le réseau Biblio'fil, fête les dix ans du prix Lire en Pays d'Ancenis !



Organisé par la COMPA, le prix Lire en Pays d'Ancenis, destiné aux lecteurs de plus de 15 ans, a comme principaux objectifs de faire découvrir de nouveaux auteurs, d'inciter à la lecture et de développer les échanges autour des romans.

Comme chaque année, six romans ont été sélectionnés par les membres du comité prix (bibliothécaires et bénévoles du territoire) et seront disponibles dans toutes les bibliothèques du réseau dès le samedi 17 septembre. Pour les découvrir en avant-première, rendez-vous **vendredi 16 septembre à 19h30 au tiers-lieu Tipi au Cellier**.

Au programme de la soirée, la compagnie Casus Délires présentera son spectacle en deux parties « La Restauthèque ». Côté « brasserie », les trois comédiens circulent plateaux en main pour servir au public des petits vers (extraits poétiques), des cocktails (délicieux mélanges littéraires) et autres surprises. Côté « restaurant », plusieurs convives sont invités à s'installer autour d'une table pour déguster un menu prestige. Le service impeccable et loufoque permettra au public de savourer des nourritures spirituelles, les meilleurs morceaux de la littérature, le tout accompagné de pétillantes bulles de BD. La soirée se poursuivra avec l'annonce du gagnant du 10^{ème} prix Lire en Pays d'Ancenis et la présentation de la sélection 2022-2023.

Rendez-vous **vendredi 16 septembre à 19h30 au Tipi**, Brasserie Tête haute, Z.I. des Relandières Nord, Le Cellier.

Pour participer à la nouvelle édition, il suffit de lire au moins quatre des six ouvrages proposés. Pour voter, trois manières possible : par mail à biblio@pays-ancenis.com, en ligne ou directement à la bibliothèque de votre choix.

Soirée sur inscription auprès de la médiathèque du Cellier ou via la formulaire en ligne disponible sur le site Biblio'fil : <https://biblio@pays-ancenis.com>

Plus d'infos sur biblio@pays-ancenis.com et la page Facebook [biblio@paysancenis](https://www.facebook.com/biblio@paysancenis).



Une rentrée enchantée pour les tout petits

La Forge aux Livres



Les PETITPATAPONS font leur rentrée :

Jeux de doigts, comptines, chansons et petites histoires adaptées aux enfants de 0 à 3 ans. Parents, grands-parents, assistantes maternelles et tout-petits, venez partager un moment de complicité autour des livres !



→ Le vendredi 30 septembre : de 10h à 10h30. Une reprise avec la Cie « Le fil enchanté » pour écouter des histoires, chanter et découvrir les livres autrement. Gratuit, sur inscription au 02 44 03 20 48 ou en ligne <http://biblio@pays-ancenis.fr> rubrique « nous contacter ».

SEMAINE BLEUE : la bibliothèque se joint à la semaine d'actions communales et vous propose :

→ Du 1er au 30 octobre : Une sélection de livres à découvrir et emprunter librement sur les heures d'ouverture



★ Le mercredi 5 octobre : de 10h30 à 11h30 « Ma petite séance ». Une sélection de courts-métrages d'animation adaptée aux enfants à partir de 3 ans.

Horaires 2022-2023			
Bibliothèque de Couffé			
Mercredi 15h - 18h	Vendredi 16h30-18h30	Samedi 10h-12h	Dimanche 11h-12h30
Toutes les infos sur : www.biblio@pays-ancenis.fr et biblio@paysancenis			

Renseignements et horaires sur <http://biblio@pays-ancenis.fr>
Bibliothèque La Forge aux livres
7 rue Saint Jérôme 44521 Couffé
Tel : 02 44 03 20 48

Les sapeurs-pompiers recrutent

Les sapeurs-pompiers d'Ancenis-Saint-Géréon recherchent des pompiers volontaires ! Vous avez entre 18 et 50 ans, vous êtes sportifs et altruistes ? Ils ont besoin de vous.

Venez les rencontrer directement au Centre d'Incendie et de Secours d'Ancenis-Saint-Géréon, ou contactez-les :

pompiers.ancenis@sdis44.fr
Engagez-vous !



L'ADMR recrute



L'association ADMR du Service à Domicile de Pouillé-les-Coteaux propose de nombreux services répartis en 4 pôles : enfance et parentalité, accompagnement du handicap, service et soins aux seniors et entretien de la maison et du linge.

Elle permet aux familles quels que soient leur âge ou leur situation de bien vivre chez elles, en leur apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins. Sa mission est de proposer des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie.

Devenez salarié : Un métier de proximité avec un temps de travail adapté à votre rythme de vie et à vos contraintes personnelles et une revalorisation des salaires.

Devenez bénévoles : "Pour tous, toute la vie, partout" : ce slogan de l'ADMR est une réalité pour notre association. Tout le monde peut devenir bénévole ; Il n'y a pas de prérequis, seulement la volonté de rejoindre une association portant des valeurs de solidarité, de partage et de relations humaines.

Contact : Marcelle DAVIAU, présidente,
02 40 96 71 77

Ce soir, je sors mes parents Rendez-vous du 21 au 23 octobre !

Le festival familial *Ce soir, je sors mes parents*, organisé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis, revient ! Il prendra ses quartiers dans les communes de Couffé, Ancenis-Saint-Géréon, Le Cellier, La Roche-Blanche, Mésanger, Pouillé-les-Côteaux et Oudon



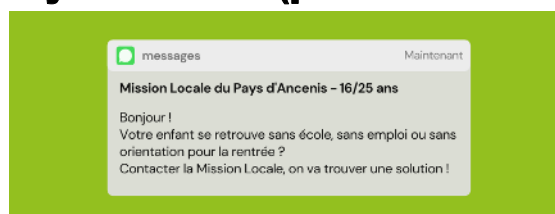
La 19e édition de cet événement s'annonce riche, avec des spectacles de danse, cirque, musique, théâtre... Sans oublier les ateliers parents-enfants pour partager, en famille, des moments privilégiés avec les artistes. Le dimanche, rendez-vous autour du Théâtre Quartier Libre à Ancenis-Saint-Géréon pour un après-midi festif gratuit !

Tarifs : 4 € la place, 3 € la place à partir du deuxième spectacle acheté / Gratuit le dimanche après-midi

Billetterie : ouverture le mardi 4 octobre. Réservation à l'Office de Tourisme du Pays d'Ancenis (accueil d'Ancenis-Saint-Géréon) au 02 40 83 07 44 du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, et sur www.pays-ancenis.com.

Plus d'infos sur www.pays-ancenis.com

La Mission Locale du Pays d'Ancenis (pour les 16-25 ans)



La Mission Locale, mais c'est quoi ?

C'est une équipe qui est à l'écoute, accompagne et aide les jeunes de **16 à 25 ans inclus, sortis du système scolaire, résidant sur le Pays d'Ancenis.**

Et pourquoi ? Pour travailler au projet professionnel, l'accès à la formation, l'aide à la recherche d'emploi et l'aide aux démarches et à l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...)

La Mission Locale au plus près de chez vous ! Rendez-vous possible sur Ancenis-Saint-Géréon, Loireauxence (Varades), Ingrandes-Le-Fresne-Sur-Loire, Vallons de l'Erdre (Saint-Mars-La-Jaille), Riailé, Joué-sur-Erdre, Ligné (possibilité de se déplacer sur d'autres communes).

Pour plus d'informations et prise de rendez-vous :

02.40.96.44.30

accueil@mlpaysancenis.fr

www.missionlocalepaysancenis.fr

Transport scolaire en Pays de la Loire



La Région des Pays de la Loire assure l'organisation du transport scolaire en dehors des agglomérations. Soit chaque jour, 140 000 élèves transportés. Néanmoins, comme toutes les régions françaises, la région est confrontée à une pénurie très forte de conducteurs de cars. Si vous avez connaissance dans votre entourage de personnes intéressées pour exercer cette profession, orientez-les vers la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs des Pays de la Loire, aux coordonnées ci-dessous, qui pourra leur proposer des formations gratuites et un emploi garanti à la clé.

FNTV des Pays de la Loire

Parc d'Activité de la Maison Neuve
1, rue Jean Mermoz - BP 78402
44984 SAINTE-LUCE SUR LOIRE CEDEX
Téléphone : 02 51 13 30 01
Mail : paysdelaloire@fntv.fr

Il est également possible de postuler en ligne sur le site <https://www.deviensconducteurdecar.fr>.

Lutte contre les nuisibles, les frelons asiatiques et les guêpes



Si vous êtes confrontés à des nids de **frelons asiatiques** et autres nuisibles, contactez : Samuel BERTAUD - 06 25 04 09 29 (numéro professionnel) intervention payante à la charge du particulier.
Pour les **abeilles**, contactez : Laura EVEN - 06 78 86 99 03.

Restrictions d'eau

Le département est toujours en alerte rouge : le nettoyage des véhicules, façades, le remplissage des piscines restent interdits. Seul, l'arrosage du jardin potager est autorisé entre 20h00 et 8h00. Plus d'informations sur <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>

Réservation des salles et du matériel

Nathalie TRUIN, agent en charge des locations de salles et locations de matériels, est à votre disposition le matin du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et l'après-midi de 14h00 à 15h30 les lundis, mardis, jeudis et de 14h00 à 15h00 le vendredi. Elle est joignable au : 02 40 96 50 05 ou par mail : reservationsalles@couffe.fr

À noter : vous avez possibilité de prévisualiser les **disponibilités des salles** communales via le site internet de la commune rubrique locations de salles.



Nathalie TRUIN

La Mairie est toujours à la recherche d'agents pour la pause méridienne

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un susceptible de l'être pour travailler au contact des enfants sur la pause méridienne, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la responsable Nathalie TRUIN pour toute information complémentaire : coordonateuram@couffe.fr ou 02 40 96 50 05.



Prévenir et accompagner les déficiences visuelles

Le Département de Loire-Atlantique et ses partenaires vous invitent à une demi-journée de sensibilisation sur les déficiences visuelles. Elle se déroulera le **vendredi 23 septembre de 14h00 à 18h00** à la salle de la Riente Vallée à Riaillé. Ce sera l'occasion de découvrir des actions de prévention et les possibilités d'accompagnement proposées aux seniors au travers des démonstrations et ateliers.

Entrée gratuite - Accessible aux personnes malvoyantes et non-voyantes.



Vaccination grippe

En raison de l'épidémie COVID 19, La vaccination antigrippale se fera à domicile ou au cabinet uniquement sur rendez-vous à **partir du 17 octobre 2022**.

A noter que tous les actes infirmiers (prises de sang, vaccins, injections, pansements...) se font sur rendez-vous à partir de 6h00 au cabinet (en raison de l'épidémie du Covid 19)

LES INFIRMIERES

Sylvie LEHY – Christelle OUARY
Marie GAZON – Sarah CHARBONNIER
02 40 83 65 12 – 06 87 87 99 75

Médecine générale à Couffé

18 avenue de la Roche, 44521 Couffé

- **Médecin généraliste :**

⇒ Jean Yves BAZIN : 02 40 96 50 23

Espace Santé de Couffé

1 impasse des Écureuils, 44521 Couffé

- **Pharmacie COLLIN :**

⇒ Mathieu COLLIN

02 40 96 51 80 - pharmaciecollin44@gmail.com

www.pharmaciedecouffe.fr

- **Infirmiers libéraux :**

⇒ Valentin DELAGE, Amélie VILAIN : 07 85 36 12 05

⇒ Sylvie LEHY : 06 87 87 99 75

⇒ Christelle OUARY : 06 67 51 05 50

- **Kinésithérapeutes :**

⇒ Clémentine COTTON, Cyril GALINO,

Romain GUILBAUD et Grégoire ARCHAMBAUD :

02 40 83 42 41 - doctolib.fr

- **Coach sportif :**

⇒ Louis BOUCHERIT : 06 58 21 32 03

- **Ostéopathes :**

⇒ Guillaume MARTIN : 07 70 54 06 99

⇒ Emilie FOURRIER : 07 78 26 13 93 - 06 03 34 43 10

- **Orthophonistes :**

⇒ Mathilde FROMAGEAU, Agnès HERTERT :

02 40 98 54 31

- **Psychologue clinicienne (ouverture 1^{er} octobre) :**

⇒ Céline ROUILLE : 06 07 67 74 95

Santé en Pays d'Ancenis

- **Centre de soins infirmiers :** 02 40 83 02 98

- **ACAMD :** 02 51 12 26 04

- **CPAM :** 08 11 70 36 46 ou 36 46

- **MSA :** 06 87 60 60 62

Social secteurs Ancenis et Ligné

- **CAF :** 0 810 254 410

- **Espace France Service :** 02 40 83 08 50

- **Transport solidaire Pilot'Âges :** 07 68 34 99 70

- **Aide à domicile pour Tous (ADT) :** 02 40 88 29 19

- **Assistance Sociale de Ligné :** 02 40 77 06 70

- **Conciliateur de Justice :** 02 40 83 87 00

Aide à la personne à Couffé

- **Carine GERMAINE :**

⇒ 06 25 46 66 90 - carine.paco@hotmail.fr

- **Stéphanie MOISAN :**

⇒ 06 25 70 72 33 - moisan.stef@gmail.com

- **Marie GIFFARD-CORTAY :**

⇒ 06 84 05 28 31 - mariegiffard44@gmail.com

Enfance, jeunesse et adolescence

- **Puéricultrice à Ligné :** 02 40 77 06 70

- **Relais Petite Enfance du SIVOM de Ligné :**

⇒ Standard SIVOM : 02 40 25 40 10

⇒ Audrey DELAUNE : 06 21 68 11 04

- **SOS urgence garde d'enfants :** 02 51 14 18 61

- **Multi-accueil Les Lucioles Le Cellier :** 02 40 25 31 88

- **Halte-garderie Les Libellules Couffé :** 06 34 04 44 43

- **Périscolaire Les Galipettes Couffé :** 02 40 83 14 49

- **Local des Jeunes :** spotanim@hotmail.fr

- **Maison des Adolescents :** 02 40 51 55 60

Habitat

- **ADIL de Nantes :** 02 40 89 30 15

- **ADIL de Ligné :** 02 40 77 04

- **CAUE de Nantes :**

⇒ 02 40 35 45 40 - www.caue44.fr

Environnement en Pays d'Ancenis

- **Déchetteries du Pays d'Ancenis :**

→ La Coutume - 44522 Mésanger

Lundi, mercredi, jeudi : 13h45-18h00

Mercredi, vendredi, samedi : 9h00-12h30/13h45-18h00

→ Le Chausson Doré - 44850 Ligné

Lundi, mercredi, samedi : 9h00-12h30/14h00-17h45

Vendredi : 14h00-17h45

- **Collecte des déchets :** 02 40 96 31 89

Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les **VEN-DREDIS** des semaines **PAIRES** pour notre commune. Pensez à sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte. À noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine. Les sacs de tri jaunes sont à disposition du public dans le hall d'entrée de la Mairie.

Relais postal à Couffé

- **Relais postal Épicerie ANIZON :** 02 40 96 50 89

⇒ Fermeture le mercredi

Correspondants de presse à Couffé

- **Ouest-France - Yannick BERNARD :**

⇒ 06 25 91 64 47

⇒ yannjoce.bernard@gmail.com

- **Écho d'Ancenis - Cécile LHOMME :**

⇒ 06 88 35 12 85

⇒ cess0908@hotmail.com

Services d'urgence médicale

→ Gendarmerie : 17

→ Pompiers : 18 - Médecins SAMU : 15 ou 112

→ Centre anti poison : 02 40 16 33 60

→ Pharmacie de garde : 32 37

→ Femmes victimes de violences : 39 19

→ **Défibillateur** (accès côté parking mairie)



COUFFÉ EN FÊTE

La municipalité remercie les associations, les bénévoles et les agents municipaux qui ont oeuvré pour la réussite de cette fête communale. Bravo à tous les participants qui ont rendu la fête plus joyeuse.